

Objectifs de la formation

Le **diplôme universitaire Expert Handicap** est proposé par l'Institut du travail de Bordeaux. Il a pour objectif de répondre aux exigences en matière de formations initiale et continue des personnes intervenant dans les réseaux de prise en charge des personnes en situation de handicap, dans la mise en œuvre des politiques du handicap, ou souhaitant acquérir des compétences permettant d'orienter leur activité professionnelle vers ces domaines.

Le **DU Expert Handicap** est une formation pluridisciplinaire, juridique et non-juridique, devant permettre de :

- > Connaître la construction du concept de handicap et les représentations du handicap
- > Connaître l'environnement juridique du handicap, identifier et mettre en pratique les usures juridiques
- > Maîtriser les rôles des acteurs institutionnels en matière de handicap et leur champ d'intervention
- > Savoir orienter une personne handicapée en prenant en compte ses capacités, ses compétences et ses projets
- > Acquérir les compétences et l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre la politique du handicap d'une organisation
- > Mettre en pratique une réflexion citoyenne sur les enjeux humains, sociaux et éthiques relatifs au champ du handicap

Publics concernés

Formation continue

- > Professionnels des secteurs privé et public appelés aux fonctions de référent handicap ou de coordinateur handicap
- > Personnels d'encadrement des secteurs privé et public
- > Salariés et agents exerçant des fonctions représentatives
- > Chargés de mission handicap ou d'insertion
- > Acteurs des collectivités locales impliqués dans l'élaboration, la proposition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques du handicap
- > Professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social intervenant auprès de personnes en situation de handicap, en établissement ou à domicile

- > Personnels enseignants, d'assistance éducative et de santé (éducateurs, assistants sociaux, enseignants, psychologues, ergonomes, médecins, infirmiers...)
- > Personnes impliquées dans la défense des droits des personnes handicapées (avocats, associations...)
- > Aidants et bénévoles accompagnant en proximité des personnes en situation de handicap
- > Personnes intéressées par la thématique ou préparant une réorientation professionnelle

Formation initiale

- > Etudiants souhaitant compléter leur formation et préciser leur projet professionnel

Contenu des enseignements

MODULE 1 : Appréhension des handicaps et protection des personnes

> UE 1 Handicap et société (24 h)

- Les représentations du handicap
- Les familles de handicaps et handicaps invisibles
- La population handicapée : données démographiques
- Les politiques publiques du handicap

> UE 2 Handicap et protections (27 h)

- La MDPH et l'évaluation du handicap et la construction des parcours
- Structures et services médico-sociaux
- Les prestations sociales obligatoires aux personnes handicapées
- Régimes de protection et modes de représentations
- Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs

MODULE 2 : Situations de handicap et inclusion des personnes

> UE 3 Handicap et insertions (30 h)

- Handicap et milieu scolaire
- Handicap et parcours d'accompagnement vers l'emploi
- Psychologie du travail et situations de handicap
- Handicap au travail dans le secteur privé (milieu ordinaire et milieu protégé)
- Handicap au travail dans le secteur public
- Insertion par le travail et adaptation du poste de travail

> UE 4 Handicap et espaces de vie (27 h)

- Handicap et aménagement des espaces publics et privés
- Handicap et logement autonome
- Handicap et accueil en établissement :
 - Typologie des structures d'accueil
 - Éthique, déontologie, bien-être et handicap
 - Droits des personnes accueillies

MODULE 3 : Projet tutoré

> UE 5 Méthodologie et suivi du mémoire (12 h)

- Méthodologie de rédaction du mémoire
- Formation à la recherche documentaire
- Travail de groupe encadré